

# infoCHANTIER



## HABITATIONS BERRI-LAJEUNESSE



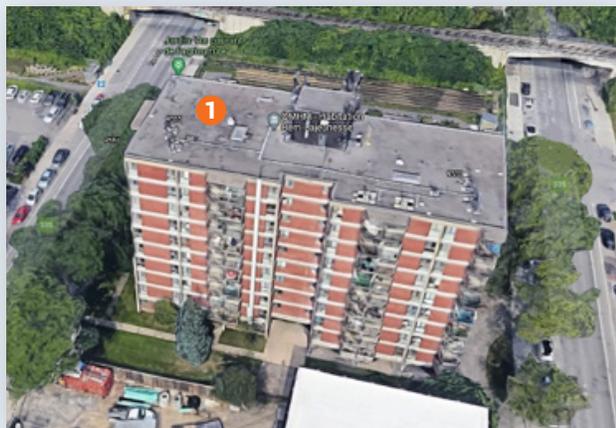
Adresse

9550, rue Lajeunesse

## Travaux au plafond de l'entrée et sur le toit de l'immeuble

Les travaux suivants commenceront sous peu :

- 1 Remplacement du système d'étanchéité au toit de l'immeuble;
- 2 Réfection du préau (plafond au-dessus des entrées principales et secondaires de l'immeuble);
- 3 Remplacement et amélioration de l'éclairage extérieur.



### Calendrier

Du 26 avril jusqu'à l'automne 2021



### Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h



### Entrepreneur

XO Construction inc.



### Impliquez-vous

ce que vous devez faire

- Respectez le périmètre de sécurité.
- Prenez le détour qui vous sera suggéré pour entrer dans votre immeuble pendant les travaux.



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Avril 2021 | Volume 2 | Numéro 1 | [omhm.qc.ca](http://omhm.qc.ca)



## inconvenients pendant les travaux

- Bruit lors de la démolition des toits
- Présence d'une grue à certains moments

## pourquoi des travaux

La toiture coule. Le système d'étanchéité de la toiture de l'immeuble a atteint la fin de son cycle de vie et doit être remplacé.

Des locataires du 1er étage se sont plaints que le plancher de leur logement était trop froid. La dalle de béton qui constitue le plancher des logements du 1er étage et le plafond au-dessus de l'entrée principale de l'immeuble (préau) sera isolée. La dalle sera donc maintenue au chaud, ce qui offrira plus de confort aux résidents du 1er étage. Enfin, nous en profiterons pour remplacer et améliorer l'éclairage extérieur.

Les ouvriers n'entreront pas dans votre logement. Ils n'iront pas dans la salle communautaire ni aux toilettes de l'immeuble, à moins d'exception.

Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Votre santé et votre sécurité sont importantes pour nous. C'est pourquoi nous demandons aux ouvriers de respecter les mesures sanitaires, soit :

- de porter le masque quand la distance de 2 mètres ne peut être respectée;
- de se laver régulièrement les mains.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

### Investissements

Plus de 830 000 \$

## Merci pour votre patience et votre collaboration !

### Des questions concernant le chantier ?

**MARC SEDILLOT**

Agent de liaison | 514 868-3077 | [marc.sedillot@omhm.qc.ca](mailto:marc.sedillot@omhm.qc.ca)

#### Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

#### Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec